

Vers une méthode d'appréciation des risques juridiques pour les projets de cyberjustice

Règlement des conflits :
la justice n'appartient-elle qu'aux tribunaux ?
Institut canadien d'administration de la justice
Congrès annuel
Halifax, 10-12 octobre 2007

Préambule

*As technologies are being built and put to use,
significant alterations in patterns of human
activity and human institutions are already
taking place.*

Langdon WINNER, *The Whale and the Reactor – A Search for Limits in an Age of High
Technology*, University of Chicago Press, Chicago, 1986, p. 11.

Plan de la présentation

1. Un nouveau médium pour le système judiciaire
2. La cyberjustice
3. Le risque
4. Juguler les risques : une méthodologie d'appréciation
5. Perspectives futures

1- Un nouveau médium pour le système judiciaire...

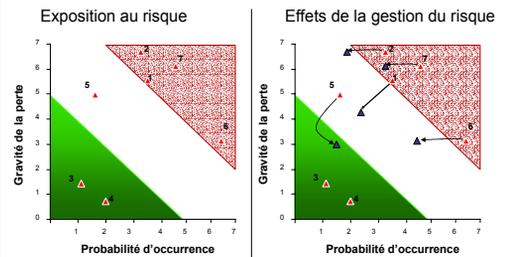
☞ Un système conçu autour du papier
et de la présence physique.

- ☞ Des causes civiles toujours plus
longues, coûteuses et complexes
- ☞ De difficiles conditions de
circulation pour l'information de
justice pénale

☞ L'accès à la justice et la sécurité
publique peuvent et doivent profiter du
potentiel des technologies de
l'information et de la communication
(TIC)



☞ Contrairement au *danger*, la notion de *risque* est transactionnelle : le risque peut être géré pour devenir acceptable.



Suzanne RIVARD, Conférence – Prix Gérard Parizeau, École des Hautes Études Commerciales, Montréal, 19 avril 2007

4- Juguler les risques : une méthodologie d'appréciation

- ☞ Il est possible de contrôler les risques associés aux systèmes de cyberjustice.
- ☞ Identifier l'objet du risque juridique
 - ▶ Les rationalités de notre système : ses valeurs et les principes sur lesquels il repose
 - ▶ Contraintes d'ordre constitutionnel ou légal
 - ▶ Obstacles juridiques présentement indécélables

- ☞ Vie privée, présomption d'innocence, égalité des armes, droit à un procès public, indépendance judiciaire...
- ☞ Des rationalités dont les composantes sont en général bien étudiées par la jurisprudence et la doctrine.

Identification des zones de friction :

- ▶ Appariement des caractéristiques techniques des systèmes de cyberjustice...
- ▶ ...avec les rationalités identifiées et leurs composantes.

- ▶ Un point de friction entre un élément d'un système de cyberjustice et une rationalité sera considéré un risque...
- ▶ ... dont il conviendra d'étudier la prise en charge par les institutions actuelles.

▶ Il pourra alors être nécessaire de reconsidérer la rationalité dans un environnement électronique...

- ▶ ... ou d'adopter des mesures de protection visant à protéger les rationalités atteintes.
- ▶ Une telle étude ne doit pas être que juridique, mais bien multidisciplinaire.

5- Perspectives futures

Recherche multidisciplinaire

- ▶ La notion de justice est plurielle – elle transcende les frontières du droit.
- ▶ D'où la nécessité d'une réflexion portant sur les considérations culturelles, politiques, sociologiques, psychologiques et historiques de la justice...
- ▶ ... et sur les obstacles à l'implémentation des systèmes de cyberjustice qui y sont relatifs.

Réingénierie de la procédure

- ▶ Dépasser la modélisation et la simple reproduction de la procédure actuelle
- ▶ Repenser la procédure – un champ de recherche négligé – en fonction du nouveau médium...
- ▶ ... afin de libérer pleinement le potentiel des TIC.

Karim Benyekhlef

Professeur titulaire
Directeur, Centre de recherche en droit public
Faculté de droit
Université de Montréal

karim.benyekhlef@umontreal.ca
Téléphone : (514) 343-7451
Télécopieur : (514) 343-7508

Merci !